

Révolution ou coup de poker

Suite de Une

1er mai, réfuter un tel statut à ce syndicat. Du détournement des deniers publics à la mauvaise gestion, en passant par le non-respect des libertés syndicales et la violation des normes du travail, les responsables du plus vieux syndicat national ne mâchent pas leurs mots : le travailleur mauritanien vit une situation difficile et les partenaires sociaux (dont l'Etat) se doivent de se préoccuper de son sort, gravement compromis par la chute de son pouvoir d'achat. Une première, eu égard au passé " suiviste " de ce syndicat connu pour son alignement inconditionnel aux différents régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance. Si au départ (à l'ère du parti unique), le syndicat avait, souvent, su inscrire sa lutte dans un cadre purement syndical en vue de l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs, rarement (pour ne pas dire jamais) l'UTM n'a adopté au cours des 25 dernières années une position aussi virulente à l'égard du pouvoir.

Dans l'ombre des pouvoirs

Depuis l'arrivée des militaires au pouvoir (1978), l'UTM a mis beaucoup d'eau dans son z'rig. Aussi les responsables du syndicat se rencontrent-ils fréquemment dans les allées du pouvoir et la plupart d'entre eux y ont trouvé leur point de chute notamment au cours de ces dernières années. L'avènement de l' " ère " démocratique, au début des années 90, n'a pas contribué à marquer la différence entre l'orientation de la politique sociale du pouvoir (pourtant décriée par les travailleurs) et les positions du syndicat, qui a de tout temps manifesté " son soutien indéfectible à la politique de Ould Taya ". Les dernières sorties du syndicat contre le pouvoir datent de 1991, et la plupart de ceux qui dirigeaient la grève à l'époque occupent aujourd'hui des postes politiques importants. Et il est de notoriété publique qu'un leader du syndicat ne peut appartenir politiquement qu'au parti du pouvoir.

La " sortie " de l'UTM, le 1er mai dernier, en a donc surpris plus d'un, car il n'est pas dans les habitudes du syndicat d'afficher la moindre réserve par rapport à la gestion du pouvoir. Le " syndicat du pouvoir " demande l'ouverture " immédiate " d'un dialogue entre les partenaires sociaux en vue de l'augmentation des salaires des travailleurs; la réduction des prix des denrées de première nécessité, la suppression de l'impôt et taxes sur le salaire et la réforme du système de sécurité

sociale en plus de la mise en place d'un organe permanent de consultation entre les partenaires sociaux. A propos des soins médicaux et de la médecine du travail, le syndicat rappelle qu'il ne doit pas y avoir " confusion entre libéralisation du secteur et abandon des travailleurs ". Dans sa plate forme revendicative, l'UTM préconise l'amélioration, la généralisation de la médecine du travail et la spécialisation dans le domaine ; la création d'un département assurances-maladies au sein de la caisse nationale pour la sécurité et la promotion sociale. Le syndicat exige également la création des centres sanitaires au niveau de toutes les sociétés employant plus de 20 personnes.

Par ailleurs le syndicat s'alarme face à l'évolution spectaculaire du chômage, qui atteint des proportions importantes au sein des diplômés. Pour limiter cette évolution, l'UTM demande l'application du programme social adopté par le gouvernement en 1982 ; la mise sur pied d'une politique appropriée pour la planification des ressources humaines... En outre, l'UTM exige dans le cadre de la promotion du droit social, l'adoption de textes réglementaires pour la marine marchande et la " mauritanisation " stricte du secteur maritime. Le syndicat revendique également la révision de la convention générale du travail en date du 13 février 1974, tout comme il demande la réforme de l'administration du travail dans le but de donner aux inspecteurs et contrôleurs du travail toutes les prérogatives nécessaires afin de leur permettre d'exercer leur travail, en dehors de toute pression ; la décentralisation des tribunaux du travail. Il préconise, enfin, conformément à la charia islamique, l'inclusion des parents dans la définition de la famille, au même titre que les enfants et l'épouse.

Il s'agit là, de la part de l'UTM, d'un chapelet inhabituel de revendications qui ne manqueront pas de susciter des interrogations dans les sphères de l'Etat. S'agit-il d'un volte face synonyme de révolution au sein de ce syndicat dont la ligne de démarcation avec le régime est plus que ténue, ou d'une simple saute d'humeur qui n'aura duré que le temps d'un 1er mai. Une chose est sûre, l'apparente désinvolture avec laquelle la ministre de la Fonction publique et du Travail a reçu les cahiers de doléances n'augure pas d'un lendemain radieux pour l'avenir du monde du travail dans le pays.